

## COMMUNIQUE DE PRESSE

ROYAUME DU MAROC, LE 2 MAI 2023

### DECLARATION DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS MAROCAINES DE PROTECTION ANIMALE

### AVEC LE SOUTIEN DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Collectif des Associations Marocaines de Protection Animale est profondément choqué et indigné par la situation que vivent, actuellement, les animaux des rues dans notre Royaume.

Malgré les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et la Convention cadre signée en 2019, sous l'égide du Ministère de l'Intérieur, le programme TNVR (capture, stérilisation, vaccination et remise dans leur environnement initial des chats et chiens errants) devant mettre un terme aux maladies telles que la rage et d'autres zoonoses, n'a toujours pas été mis en pratique.

Ce constat laisse place à **des opérations brutales et inhumaines, de capture et d'abattage des animaux à travers tout le pays**, incluant ceux déjà stérilisés, vaccinés et identifiés...

**Cette situation donne, également, une image totalement dégradée et dépréciée de notre pays aux yeux de ceux qui en sont témoins :**

En premier lieu, nos citoyens les plus vulnérables et notamment les enfants qui assistent, traumatisés, à des scènes de violence extrême.

Visibles de toutes et tous, ces scènes choquent, également, les touristes qui en sont, malgré eux et de plus en plus souvent, les spectateurs effarés et indignés... Ceux-ci s'en font, alors, l'écho auprès des médias internationaux qui dénoncent, à leur tour et avec force, **cette situation**

qui porte un tort considérable à notre pays, à sa fréquentation touristique et à la vision de modernité dans laquelle il s'inscrit...

**Le Collectif dénonce le détournement, dans la lettre comme dans l'esprit, des clauses contractuelles de la Convention de 2019,** notamment en ce qui concerne la gestion déléguée du programme TNVR à des associations inexpérimentées et sans historique de travail dont la création est injustifiée ou à des entreprises privées sans expérience dans le domaine du bien-être animal et de la connaissance canine ou féline.

Ces pratiques scandaleuses portent préjudice au fondement même du programme TNVR et ne respectent aucune des 5 libertés individuelles des animaux (chiots et chatons capturés inclus).

**Nous désavouons, avec force, les dérives inadmissibles de mise à mort de ces animaux,** soit en les tuant par empoisonnement ou tirs à balles réelles, soit en les laissant mourir de faim et/ou de soif soit en les capturant de manière effroyable...

Ces mises à mort barbares sont, de surcroît, totalement inefficaces pour maîtriser la population canine ; des études de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) confirment, en effet, que toute réduction de la population canine ou féline par mortalité, est rapidement compensée par une meilleure reproduction et un meilleur taux de survie. En d'autres termes, quand les chiens et les chats sont retirés d'un territoire, l'espérance de vie des survivants augmente, car ils ont un meilleur accès aux ressources...

Le Collectif des Associations Marocaines de Protection Animale demande :

- **L'arrêt immédiat des opérations de capture et d'abattage des animaux des rues, dans toutes les villes du Royaume,**
- **L'application du programme TNVR suivant les recommandations d'institutions compétentes telles que l'OMSA, la FAO et l'OMS, qui**

s'opposent radicalement à l'extermination des chiens, des chats et des équidés comme moyen de protéger la Santé Publique et de contrôler la population canine et féline, considérant que la TNVR est la seule méthode fiable et ayant fait ses preuves au niveau international, pour protéger d'une manière éthique, tous les citoyens du Royaume,

- L'intégration des associations de protection animale, officielles et historiques, dans tout le processus du programme TNVR, d'une manière transparente.

Ce faisant, nous demandons, instamment, la dissolution immédiate de toutes entités privées ou associatives fictives, qui ne seraient pas de véritables associations de protection animale de terrain.

Le collectif demande, également, le respect de l'article 19 de la Convention des Nations Unies, relatif aux droits et à la protection de l'enfant et des membres vulnérables de la société contre l'impact psychologique dévastateur engendré par les scènes de violence perturbantes sur les animaux des rues.

Le Collectif exhorte le gouvernement marocain à inscrire clairement et urgemment le bien-être animal et l'approche « Une Seule Santé » dans les objectifs du développement durable, et ce, aussi bien dans son agenda gouvernemental national que dans les agendas environnementaux de l'ONU en 2030 et de l'Union Africaine en 2063, afin de garantir la durabilité des écosystèmes, protéger la biodiversité dans son ensemble, garantir la dignité et la santé de tout animal et de promouvoir une croissance économique inclusive et respectueuse de l'environnement.

Stopper la violence envers les animaux des rues et rendre illégal leur abattage systématique, mettraient fin à 60 années de pratique de l'abattage - qui ont été un échec cuisant dans l'éradication de la Rage et autres zoonoses et dans la protection de la Santé Publique – et

contribuerait, sans doute, à développer l'empathie envers les animaux mais aussi entre les humains, eux-mêmes.

C'est à ce prix que nous pourrions créer une société plus juste, plus éthique, plus inclusive et qui protégerait davantage la Santé physique et mentale de chaque citoyen...

La protection des citoyens et des animaux est, en 2023 et plus que jamais, la responsabilité morale de Toutes et Tous.

Relevons ce défi ensemble et initiions ce changement majeur, le Maroc en a la capacité et les moyens !

-----  
**#stopkillingdogsinmorocco #strayanimals4life #stopdogsgenocideinmorocco  
#justice4moroccandogs #protectmoroccandogs #stopmoroccananimalsabuse  
#nomoremoroccandogskilling #savemoroccandogs #moroccoanimalsrights**

Contact PRESSE :

[mediasCPA@protonmail.com](mailto:mediasCPA@protonmail.com)

Les Associations Signataires :

Le Cœur Sur la Patte – CSP

Jarjeer Mule And Donkey Refuge

Sanctuaire de la Faune Tanger (SFT)

RAPAD MAROC

Société Protectrice des Animaux du Maroc

Cœur & ACT – RANCH BELDI

ADAN / ADAN Bouarfa / ADAN Essaouira / ADAN Casablanca -Settat

Association Irham pour la Protection Animale et l'Environnement

Morocco Animal Aid

Le Phénix pour la Protection Animale et de l'Environnement

Association OMAM

Comme Chiens et Chats Maroc

Association Arahma de Protection Animale

Unis Pour Créatures

Animals Pawsprint APH

Association ARAHMA de protection animale

Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental

Association de Zoothérapie AZ-MCTH

Association Marocaine pour la Protection des animaux et de l'environnement

Ecolo Plate Forme du Maroc du Nord

Association Ecologiste Avenir - Tounfite Avenir du Cèdre et du Mouflon

Association des Amis et de l'Environnement Oujda

Association BENI OUKIL pour l'Environnement et le Développement

Association Zaio pour le Développement durable et le Tourisme

Association MOBADARA pour la Citoyenneté des droits

La Siesta pour la Protection de l'Environnement

Association Homme et Environnement